

# Epurae lutte contre les mauvaises odeurs

► Ses couvertures anti-odeurs pour sites agricoles ou industriels arrivent sur le marché.

Les mauvaises odeurs ne seront désormais plus qu'un mauvais souvenir. La société Epurae (Rochetoirin/Isère) lance sa solution pour le traitement des nuisances olfactives : une gamme de couvertures anti-odeurs qui fonctionnent par photo-ca-

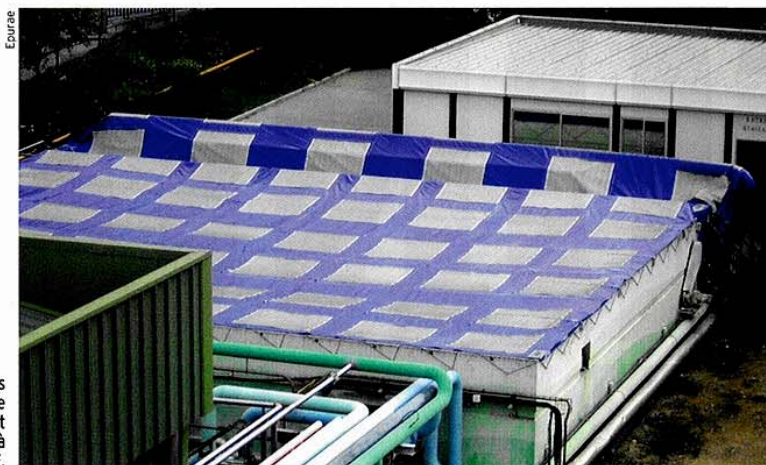
talyse (énergie solaire), dédiée à des sites d'émissions agricoles ou industriels (stations d'épuration, fosses à lisier...).

Ces couvertures se composent d'une structure en PVC complexe qui contient un "média actif" - un matériau filtrant, couplant charbon actif et dioxyde de ti-

tane (TiO<sub>2</sub>), développé par Ahlstrom (Pont-Evêque/Isère). Grâce à l'action combinée des rayons ultraviolets et du TiO<sub>2</sub>, les polluants organiques sont éliminés par oxydations successives, sans libération de molécules toxiques. Brevetées, les couvertures d'Epurae, qui peuvent s'étendre jusqu'à 1 000 m<sup>2</sup>, ont été récompensées par le Trophée Innovation 2005 de la CCI Nord-Isère. Créée en mars 2005, Epurae est la seule société à proposer une telle solution en France. Elle finalise, aussi, le développement d'une gamme d'épurateurs d'air pour les milieux confinés, qui sera lancée dans les mois à venir.

Epurae (trois personnes) sous-traite la fabrication de ses produits à Rovitex (La Chapelle-Saint-Luc/Aube; site à Rochetoirin), société-sœur spécialisée dans l'assemblage de tissus sur des supports rigides ✱

Figen Eker



Les couvertures d'Epurae peuvent s'étendre jusqu'à 1 000 m<sup>2</sup>.